Nos Nouveautés sur
DREAMTIME furniture
COROSSOL
Dreamtime, St Barth

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
S.N.P.I.
Les Mangliers - Saint-Jean
97133 St Barthélemy
Tél : 05.90.27.80.88
Fax : 05.90.27.80.85
cl.mora97133@gmail.com

Le comptoir de la peinture
PEINTURE
ENDUITS
OUTILLAGE
CONSEILS DE PROS
lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h
samedi : 7h-12h
TOUPRET
MIRKA
Route de Saint-Jean
Tél.: 05 90 29 99 35
contact@baudens.com

WIMCO
VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES
0590.51.07.51
wimco.com/sbh
frontdesk@wimco.com

MARCHÉ U
VOTRE MAGASIN SERA OUVERT
DIMANCHE 14 JUILLET 2013 DE 9H À 13H
Merci de votre compréhension
Ma Carte
Bien mieux pour moi, elle profite à tous.
Rejoignez le groupe Marché U Sbh
Centre commercial la Savane - St-Jean - Tél. : 05 90 27 68 16
le magasin est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h
les Vendredi et Samedi de 8h à 20h et le Dimanche de 9h à 13h et 16h à 19h

BAR À DÉGUSTATION
Me Gusta
Morue
Spécialités ibérique
Charcuterie
Fromage
Tapas...
DU MARDI AU SAMEDI
de 10h à 14h & 18h à 23h
Casa do PORCO PRETO
LES MANGLIERS, SAINT JEAN (à coté de la Poste)

PBS AUTO
SAINT-BARTH
VENTE DE VÉHICULES
PIÈCES - S.A.V
CONCESSIONNAIRE SUZUKI
CONCESSIONNAIRE Jeep
APV PICK-UP
Chemin de la Piscine - Saint Jean - 0590 27 85 30

N°1035 - Jeudi 11 juillet 2013
LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

La 8e édition du SB Jam Musik Festival est programmée cette fin de semaine : les 12, 13 et 14 juillet.

Le SB Jam Festival ouvre les festivités

78,57 % de réussite au brevet à Saint-Barth

RETROUVEZ VOS JEUX D'ÉTÉ

Pendant tout l'été, retrouvez notre page jeux avec le mot mystère, les mots fléchés, sudoku... Moment de détente assuré.

Saint-Barth dans les Hamptons

Les Hamptons seront à l'heure de Saint-Barth, samedi 20 juillet. Les Hamptons, c'est ce lieu de villégiature à l'extrémité est de Long Island, à côté de New-York. Très prisé des élites américaines et new-yorkaises en particulier. Pour la deuxième année consécutive, le magazine Social Life a offert au Comité du tourisme de Saint-Barthélemy (CTTSB) la possibilité d'y tenir salon le temps d'un soir. Pour faire la promotion de la destination Saint-Barth, en plein cœur de cible. Sachant que près de 2000 personnes ont été invitées par le magazine à cette soirée baptisée «St Barth in the Hampton's». Au programme, une garden-party, des concerts, ou encore un défilé de mode. «L'expérience de l'an dernier s'est avérée payante», explique Inès Bouchaut-Choisy, directrice du CTTSB. «Nous avons donc proposé cette année aux socioprofessionnels de l'île de s'associer à l'événement», poursuit-elle. Feront ainsi le déplacement dans les Hamptons des représentants de l'Association des Hôtels et Villas de Saint-Barthélemy, de Ligne St Barth, ou encore de St Barth Properties.

Cérémonie des diplômés le 14 août

Instaurée pour la première fois l'an dernier, la cérémonie de gratification des diplômés organisée par la Collectivité aura lieu cette année le 14 août. Cette cérémonie de gratification vise à récompenser tout titulaire de BEP, CAP, BAC, BTS, DUT, Licence, Bachelor, Master, Doctorat, ou autre diplôme européen ou canadien, résidents ou originaires de Saint-Barthélemy. A condition, pour participer à cette cérémonie, de s'être inscrit au préalable auprès du Service vie scolaire jeunesse et formation de la Collectivité le 31 juillet au plus tard (voir les modalités d'inscription dans les communiqués page 10).

Carnaval : un comité sinon rien

La Collectivité, responsable de la sécurité sur la voie publique, le jour de mardi gras, comme les autres, souhaite que la prochaine édition du carnaval soit organisée par un comité ad hoc. Ce qui n'était jusqu'à présent pas le cas lors des précédentes éditions. Il y a déjà plusieurs semaines, les élus de la commission culture ont réuni les principaux groupes du carnaval pour leur faire passer le message suivant. L'année prochaine, il faudra créer un comité d'organisation du carnaval. Sous forme d'association, avec bureau, comprenant président, vice présidents, trésorier, secrétaire. Et adhérents. Faute de comité, le carnaval ne pourrait avoir lieu l'an prochain. Il suffirait à la Collectivité de prendre des arrêtés d'interdiction de manifester sur la voie publique pour l'empêcher. Pour créer ce comité d'organisation du carnaval, une date-butoir a été donnée, à la fin septembre, le 31. La balle est dans le camps des carnavaliers estime en substance Micheline Jacques, présidente de la commission culture.

Retrait de la délibération sur les parkings de l'aéroport

Nouvelle étape du feuilleton concernant la réglementation des parkings de l'aéroport, adoptée par délibération du Conseil territorial, en mars dernier. Et attaquée depuis en justice par Tradewind Aviation, qui estime que cette nouvelle réglementation, limitant le nombre d'appareils pouvant stationner la nuit à l'aéroport Gustave III, a été prise contre elle. Lors de sa réunion du 28 juin, le conseil exécutif de la Collectivité a décidé du retrait de cette délibération en date du 15 mars. Pour être effectif, ce retrait devra encore être approuvé par le Conseil territorial de la Collectivité. Le conseil exécutif avait déjà envisagé le retrait de cette délibération, inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Conseil territorial du 3 mai. Le tribunal administratif de Saint-Barthélemy saisi en référé venait alors de donner gain de cause à la compagnie aérienne. Mais la délibération décriée avait été finalement maintenue. Le Conseil d'Etat, saisi en appel par la Collectivité, ayant annulé ensuite l'ordonnance de référé du tribunal administratif. Le Conseil d'Etat avait estimé en effet qu'il n'y avait pas urgence à ce que la justice se prononce, la survie de la compagnie aérienne n'étant pas en jeu. Depuis, Tradewind Aviation avait intenté un nouveau recours, selon la procédure contentieuse normale, pour que le tribunal administratif détermine si oui non, il appartenait à la Collectivité, et non au préfet, de décider de la police de l'aéroport.

Pas de pose de crépine dans le périmètre de la Réserve

La préfecture a rappelé à la Collectivité la règle qui prévaut dans le domaine public maritime. En l'occurrence, dans le périmètre de la Réserve naturelle de Saint-Barthélemy. Conduisant le conseil exécutif de la Collectivité, lors de sa réunion du 20 juin, à retirer sa propre délibération adoptée le 29 avril dernier. Cette délibération autorisait la pose d'une crépine de captage d'eau au large de la plage de Marigot. Une crépine destinée à alimenter un projet privé d'usine de production d'eau, pour arroser le jardin d'un particulier. Cette crépine se serait trouvée en plein périmètre renforcé de la Réserve naturelle de Saint-Barthélemy, là où les travaux sont normalement interdits. Une contradiction qui n'a pas échappé au contrôle de légalité que la préfecture exerce sur les décisions de la Collectivité.

Taxis :

La réglementation de la Collectivité en panne de compteur

Se penchant à nouveau sur la règlementation des taxis en juin de l'année dernière, le Conseil territorial de la Collectivité avait renvoyé l'épineuse question de la mise en place de compteurs pour la tarification des trajets. Faute de compteurs, le tarif des déplacements en taxi sur l'île est fixé par une grille forfaitaire. Selon cette grille, par exemples, un trajet Gustavia vers Vitet coûte 25 euros, un aller de La Pointe, à Gustavia, à l'aéroport, 15 euros (cette grille tarifaire est consultable sur le site internet de la Collectivité > actes de la Collectivité > délibérations du conseil territorial 2011 > réunion du 30 décembre > annexes de l'amendement à la réglementation du transport individuel professionnel de personnes). Mais certains chauffeurs de taxis se voient reprocher de facturer à la tête du client. Avec parfois des notes très salées, les soirs de réveillons ou de fêtes, par exemple. La règlementation du transport individuel de personnes, modifiée en son article 5 par délibération des élus le 29 juin 2012, stipulait donc que la grille tarifaire resterait applicable, «jusqu'à la mise en place d'un compteur horokilométrique, qui deviendra obligatoire à compter du 1er juillet 2013». Soit il y a une dizaine de jours. «Ce qui fait presque deux ans de perdu si rien n'est fait aujourd'hui», regrette Maxime Desouches, conseiller territorial Saint-Barth en Mouvement qui avait planché sur la réglementation des taxis.

Réfection du ponton de Corossol

Entamés début juin, les travaux de réfection du ponton de Corossol prennent forme. Une réfection qui n'avait rien d'un luxe. Construit à la fin des années 1980, le ponton vieillissant était devenu dangereux car trop fragile. La dalle de béton, rongée par la mer, avait diminué de deux tiers. «Risquant de provoquer l'affaissement du ponton à tout moment», explique Jean-Marie Danet, conseiller territorial. Une nouvelle dalle, large de trois mètres, vient d'être coulée. Jean-Marie Danet espère que le plus gros des travaux sera «terminé à temps pour la fête de Corossol, au mois d'août. Il faut que la zone soit sécurisée pour accueillir le public», ajoute-t-il. La facture, d'un montant de 320.000 euros, prévoit également l'éclairage du nouveau ponton et l'équipement d'une caméra de vidéo-surveillance. De quoi rendre impossible les déchargements clandestins sur le ponton dont on dit que certains avaient lieu la nuit.

Amande Hahn prend les rênes du Lions Club

Amande Hahn a reçu le collier de présidence du Lions Club de Saint-Barthélemy des mains de Jean-Jacques Rigaud, son prédécesseur, lors de la cérémonie de passation organisée samedi 6 juillet au restaurant Wall House. Amande Hahn est ainsi devenue, pour un an, la 33e présidente du Lions Club de Saint-Barthélemy. Tandis que Jean-Jacques Rigaud a été porté, lui, à la présidence de la zone îles du Nord du district 63 du célèbre club service. Isabelle Elie, secrétaire, Ghyslaine Chapuy, trésorière et Stéphane Caubel, chef du protocole, complètent le nouveau bureau du Lions Club. Lors de cette cérémonie en présence d'une trentaine d'invités, dont Bruno Magras, le président de la Collectivité, Annick Solvar, principale du collège Mireille Choisy et représentante du recteur à Saint-Barthélemy, par ailleurs membre des Soroptimist, club service qui a notamment pour vocation l'amélioration des droits des femmes. Ou encore, François Pecard, qui a retrouvé la présidence du Rotary Club de Saint-Barth il y a quelques jours. Présentant son programme pour l'année à venir, Amande Hahn a souhaité mettre l'accent sur la lettre capitale du Lions club, le «l» comme «liberté d'entreprendre et d'agir», a-t-elle promis. Jean-Jacques Rigaud venait auparavant de rappeler les nombreuses actions menées par le club service lors du mandat écoulé. A l'extérieur, l'envoi de deux containeurs en Haïti contenant des vêtements, des jouets, des denrées sèches ou le soutien à la construction de logements à Madagascar. Et à Saint-Barth, l'opération de nettoyage de l'île menée avec de nombreuses associations, ou encore, entre autres, la reprise de la collecte de sang organisée à l'automne.

Le 33è bureau du Lions Club Iles de Saint Barthélemy : Stéphane Caubel, chef du protocole, Isabelle Elie, secrétaire, Amande Hahn, présidente, Jean-Jacques Rigaud nouveau président de zone et Ghyslaine Chapuy, trésorière.

Francis Goutenoir quitte la préfecture

Après quatre années de bons et loyaux services en tant qu'adjoint au chef de cabinet du préfet délégué à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Francis Goutenoir quittera son poste dans les îles du Nord, à la fin de ce mois de juillet. «Dans le cadre normal des mutations», précise-t-il. Francis Goutenoir quitte la préfectorale pour intégrer la police nationale, en tant que responsable administratif et logistique. Au sein de la circonscription de sécurité publique de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône. Son remplaçant, Jean-Luc Esquerre, vient de Guyane, où il était affecté à l'état major interministériel de la zone de défense et de sécurité. Il est attendu le 1er septembre à Saint-Martin.

Justice en bref :

La peine de l'instituteur accusé de maltraitance allégée

La cour d'appel de Basse Terre a elle aussi reconnu coupable l'enseignant de l'école élémentaire de Gustavia qui s'était vu reproché des actes de maltraitance envers ses élèves. Cet instituteur, arrivé à la rentrée 2011, se disait pour sa part victime d'un complot des parents d'élèves contre lui, contestant toute violence. Des parents d'élèves de CE2 avaient déposé plainte, plusieurs enfants affirmant avoir été brutalisés, bousculés, ou avoir subi des brimades. Comme le fait de voir sa gourde finir à la poubelle pour l'un. Ou d'avoir dû se tenir sous le soleil en guise de punition pour un autre. Tout en estimant qu'il n'y avait pas eu atteinte à l'intégrité physique, la cour d'appel a jugé que l'enseignant avait eu un «comportement inapproprié», «de nature à causer sur la personne de jeunes enfants une atteinte à leur intégrité psychique». Et impossible à justifier par des «actes d'indiscipline sérieux, ni par un mouvement d'hostilité des parents d'élèves». En première instance, le tribunal correctionnel siégeant à Saint-Barthélemy, en juillet de l'an dernier, avait condamné l'instituteur à six mois de prison avec sursis et à une interdiction d'exercer l'activité d'enseignant pendant deux ans. Notamment sur la base d'autres accusations de maltraitance portées contre lui alors qu'il exerçait dans des établissements de métropole, comme le signalait son dossier à l'éducation nationale. Le prévenu n'ayant pas d'antécédents judiciaires et en l'absence d'atteinte à l'intégrité physique, la cour d'appel a en revanche réformé et allégé la peine infligée à l'enseignant. Il a finalement été condamné à 2000 euros d'amende.

Le SB Jam Musik Festival ouvre les festivités

La 8e édition du SB Jam Musik Festival est programmée cette semaine : les 12, 13 et 14 juillet. Avec la jeune gloire du reggae, Gyptian, ou le Martiniquais E. Sy Kennenga, parmi les invités.

Allons enfants des musiques caribéennes ! Cette année, le SB Jam Musik Festival, dont c'est la 8é édition, a pris ses quartiers au mois de juillet. Cette fin de semaine, avec trois soirs de concerts, les 12, 13 et 14 juillet. Dimanche soir, le dernier concert sera donc suivi par le traditionnel feu d'artifice, tiré à 20h30 depuis le fort Oscar. Et visible sur les quais.

Le SB Jam Musik Festival ouvre donc les festivités cette année. Avec au programme, comme il se doit, des sonorités et rythmes antillais. Le Guadeloupéen **Dominik Coco** montera le premier sur scène, vendredi 12 juillet, à partir de 20h30. L'ancien membre de Volt-Face a depuis mâtiné son zouk de blues, tout en restant gardien de la tradition créole. Il sera suivi sur scène par la plantureuse **Claudette Peters,** venue d'Antigua. Il y a un peu de Destra chez cette artiste elle aussi adepte de la Soca, au look excentrique et aux performances scéniques ébouriffantes.
Samedi soir, place au dancehall du Martiniquais **E. Sy Kennenga**. Et au reggae, avec la jeune gloire jamaïcaine Edwards Windel, alias **Gyptian**, entouré de ses musiciens.
Dimanche, les Martiniquais de **Bamboolaz**, accompagnés de **Princess Lover**, et **Jean-Michel Cabrimol**, en deuxième partie, fermeront le bal, du 14 juillet.

le Guadeloupéen Dominik Coco, chanteur de chanteur de créole blues

Princess lover

La plantureuse Claudette Peters viendra d'Antigua

Gyptian

E. Sy Kennenga

PROGRAMME
Concerts Gratuits, les Quai à Gustavia

- Vendredi 12 juillet
Dominik Coco, Claudette Peter (Soca)
- Samedi 13 juillet
E.sy Kennenga, Gyptian
- Dimanche 14 juillet
Bamboolaz + Princess lover Jean-Michel Cabrimol

LE SAINT-BARTH SUMMER FESTIVAL

Cette année encore, le Comité du tourisme (CTTSB) a décidé de réunir sous la bannière du Saint-Barth Summer Festival, qui flotte par exemple face à l'aéroport de Saint-Jean, les différentes manifestations organisées l'été sur l'île. Parmi elles, le SB Jam Musik Festival, qui débute ce vendredi 12 juillet, jusqu'à dimanche ; le St Barth Summer Camp, du 15 juillet au 18 août, le St Barth Family Festival, du 2 au 24 août, les St Barth Summer Sessions, du 3 au 15 août. Mais aussi les différentes fêtes de quartier : la fête des quartiers du vent, du 3 au 5 août (voir plus loin), la fête de Gustavia, les 17 et 18 août, la fête patronale, la Saint-Barthélemy, le 24 août, ou encore la Saint-Louis, fête du quartier de Corossol, le 25 août.

Social Life Magazine
et le Comité du Tourisme
de Saint-Barthélemy
présentent pour la deuxième
année consécutive
la soirée de gala annuelle

ST. BARTH HAMPTONS GALA

Le samedi 20 juillet 2013,
de 18 à 22 heures

Art de vivre, gastronomie, défilé de mode : la destination St-Barth crée l'évènement aux Etats-Unis; dans les Hamptons, une destination d'été élégante et exclusive.

www.StBarthHamptons.com

INFOS :
Quai du Général de Gaulle, Gustavia
T. +590 (0)590 27 87 27
info@saintbarth-tourisme.com
www.saintbarth-tourisme.com

COMITÉ du TOURISME
de Saint-Barthélemy

Sanidesign Sbh
SPÉCIALISTE EN
ROBINETTERIE DESIGN
SANITAIRES
ÉLECTROMÉNAGER, ETC.

41, rue Jeanne d'Arc à Gustavia
Tél. : 05 90 29 21 68 - sanidesignsbh@orange.fr
ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h
et de 13h30 à 17h et le samedi de 7h30 à 12h

78,57 % de réussite au brevet à Saint-Barth

Les résultats du diplôme national du brevet ont été affichés, mercredi 10 juillet. Sans les candidats libres, le taux de réussite est de 78,57% pour les élèves de la filière générale. De 28,57%, seulement, pour les 14 élèves de la série professionnelle.

Les résultats du diplôme national du brevet, sur lequel les élèves de 3e du collège Mireille Choisy ont planché, de même que les candidats libres, ont été affichés à l'entrée du collège, mercredi 10 juillet. Les résultats des candidats libres n'étant pas encore communiqués, le taux de réussite des élèves de la filière d'enseignement général est de 78,57% cette année. Soit, sur 84 candidats, 66 admis. Dont trois avec mention très bien, neuf mention bien, 22 mention assez-bien. Bravo à eux. Pour mémoire, le taux de réussite était de 80,25% l'an dernier. Et respectivement de 82,5% et 82,6% les deux années précédentes.

Série professionnelle

Nombre de candidats
Présents : 14
Nombre d'admis : 4
Taux de réussite : 28,57%
Admis : Yohan Ferreira Marques ; Maelly Catherine Michèle Manago ; Adouard Perney ; Nuno Pedro Vieira Silva

Série Générale

Nombre de candidats
Présents : 84
Nombre d'admis : 66
Taux de réussite : 78,57%
Mention Très bien : Achille Hugo Auge ; Victoria Carla Giglio ; Laurine Anne Pascale Xabrame
Mention Bien : Charly Emmanuel Aubin ; Balayn Mathilda Marie Vanille ; Alexia Marie Ange Gréaux ; Christopher Jean-Germain Gréaux ; Bérangère Marie-Agnes Laplace ; Alexandre Menard ; Clara Marie O'Keefe ; Nina Julie Reynal ; Justine Marie Rossoni
Mention Assez Bien : Nicolas Stiven Aubin ; Quentyn Guy Anatole Aubin ; Virgile Benoit Fréderic Barbieux ; Loïc Dimitri Benoit Bardouil ; Quentin Charles Adrien Bourgeois ; Paul Lancelot Laurent Clequin ; Eduarda Gabriela Da Silva Mendes ; Jérémy Quentin Dauba ; Charlotte Marie De Fabrique-Saint-Tours ; Valentin Debotte ; Noam Raymond Jean-Robert Enoch ; Hanae Marie Gosselin ; Corentin Joseph Raymond Gréaux ; Justine Marie Clara Hamard ; Gaëlle Marie Lucille Lédée ; Adien Lédée ; Julie Camille Nicole Lelièvre ; Silva Rafaëla Macedos Cardoso ; Alexandre Enzo Pecoraro ; Tania Maria Peixoto Oliveira ; Hannastasia Perie ; Serena Joselyne Provost
Admis
Jules Marius Barnaud ; Zackya Khadra Ben Mira ; Emilie Stéphanie Nina Bertin ; Chloé Anne Julie Brin ; Lou Jagger Georges Gérard Bruneleau ; Carla Gabrielle Cardon ; Anouck Mathilde Casaubon ; Kevin Enrick Cassin ; Alban Chovet ; Clément Florencio Jean Delrio ; Matéo Fau ; Tamara Coralie Sandrine Gréaux ; James Etienne Gumbs ; Melvin Robert Lassus ; Samuel James Le Tollec ; Mathéo Lefevre ; Basil Marcel Bernard Leloup ; Karen Marika Maida Maisonneuve ; Waynner François Minville ; Leonore Milla Zoé Mozer ; Benjamin Olhandeguy ; Cassandre Justine Paquin ; Tehis Perie ; Ryan Mickael Peter ; Brandon Régis Questel ; Alden Randor Eli Rocher ; Axel Sauvage ; David Joseph Tordjman ; Johnny Sébastien Turbé ; Lonnie Vasseurs Normand ; Katia Maria Winterdal Enzo Walid Stéphan Yousfi

5e ÉDITION

ST BARTH YOGA SUMMER CAMP

YOGA CHALLENGE DU 15 JUILLET AU 18 AOÛT 2012

ANIMÉ PAR DIANA BOUREL

DÉCOUVRIR OU APPROFONDIR, DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS, LE ST BARTH SUMMER CAMP EST UN PROGRAMME DE 5 SEMAINES QUI PERMET DE PRATIQUER À LA CARTE LE YOGA DANS SA GLOBALITÉ. TRAVAIL POSTURAL, MÉDITATION, RESPIRATION ET EXERCICES DE CONSCIENCE COMPOSENT LA MATIÈRE D'UNE ÉTUDE QUI A POUR BUT D'OPTIMISER VOTRE POTENTIEL PERSONNEL.
AU COURS OU AU FORFAIT, C'EST VOUS QUI DÉTERMINEZ VOTRE ENGAGEMENT.
30 HEURES D'ACTIVITÉS PAR SEMAINE EN SALLE OU EN PLEIN AIR.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H	MEDITATION 45MIN	PRANAYAMA 45MIN	MEDITATION 45MIN	PRANAYAMA 45MIN	MEDITATION 45MIN
8H	WAKE UP 90MIN	AQUA VIT' 60MIN	WAKE UP 90MIN	AQUA VIT' 60MIN	WAKE UP 90MIN
12H		ASANA CLINIC 60MIN		ASANA CLINIC 60MIN	
13H	ASHTANGA DYNAMIC YOGA 90MIN	CHALLENGE 90MIN	ASHTANGA DYNAMIC YOGA 90MIN	CHALLENGE 90MIN	ASHTANGA DYNAMIC YOGA 90MIN
18H30	YOGA ZEN 90MIN	PRATIQUE VINYASA 90MIN	YOGA ZEN 90MIN	PRATIQUE VINYASA 90MIN	YOGA ZEN 90MIN

SAMEDI
7H MARCHE 120MIN
9H30 AQUA YOGA 60MIN
11H POSTURES ET TRAVAIL D'INTÉGATION 90MIN

DIMANCHE
7H PRANAYAM, KRIYAS, 120MIN SALUTATIONS SOLAIRES
16H30 PRATIQUE PERSONNELLE EN SALLE 90MIN

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : 0690 499 921
OU DIANA.BOUREL@MAC.COM - WWW.THEARTOFSELFCARE.COM

Une journée pour promouvoir l'esprit de défense. Mais pas seulement

Mercredi 10 juillet était organisée la 1e session de la Journée de Défense et de Citoyenneté. La 2e session est programmée le 7 août.

Quelque 33 jeunes de Saint-Barthélemy, de 16 à 25 ans, étaient convoqués à la première session de la Journée de défense et de citoyenneté (JDC), organisée par le centre du Service national de la Guadeloupe, mercredi 10 juillet.
Une journée destinée à promouvoir l'esprit de défense mais aussi à rappeler les valeurs de la République.
Ce mercredi, les jeunes convoqués au restaurant scolaire de Gustavia étaient confiés aux bons soins de l'adjudant-chef Catherine Gilbert, qui a dirigé cette session.
Une deuxième Journée de défense et de citoyenneté est d'ores et déjà programmée le 7 août. Avec, cette fois, le capitaine Michel Agostin et le lieutenant-colonel Jean-François Bret, chef du centre du service national de la Guadeloupe, depuis un an. De 8h30 à 16h, le programme de la journée de défense s'articulait autour de trois axes principaux : «Vous êtes citoyens» ; «Vous devez faire face à un monde instable», et «vous avez un rôle à jouer».
Un programme destiné à faire naître chez les jeunes une prise de conscience sur la légitimité de la défense et la nécessité des moyens à lui consacrer. Notamment en leur présentant les différents aspects de l'armée dans leur région. Cette journée leur indique par exemple les voies pour devenir réserviste de l'armée. Et ainsi venir renforcer le rôle de l'armée active. La perspective séduit peu Diego, 17 ans, qui travaille dans le bâtiment. Même chose, somme toute, pour Emilie, 19 ans, en première année de droit. Elle trouve l'initiative intéressante pour découvrir l'univers de la défense mais se reconnaît peu dans les métiers des armes.
Il n'empêche, la Journée de défense et de citoyenneté sert aussi à la lutte contre l'illettrisme. Un petit test de français vise à détecter les jeunes en difficultés sur les fondamentaux de la langue. Pour les orienter, si besoin, vers des structures d'aide, d'orientation ou d'insertion, telles que les missions locales ou le RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) de Guadeloupe.
Il s'agit également de les préparer à leur rôle de «citoyen-acteur». A travers des engagements comme le don du sang, la sécurité routière ou les premiers secours. Reste que l'initiation aux premiers secours, normalement prévue lors de cette journée, «ne peut être effectuée à Saint-Barthélémy faute de matériel», indique l'adjudant-chef Catherine Gilbert.

Légende photo : Diego, 17 ans, et Emilie, 19 ans, tous deux convoqués à cette Journée de défense et de citoyenneté

Frédérique Doucet

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

Rue du Général de Gaulle :

Les riverains se plaignent de nuisances

Les riverains de la rue du général de Gaulle, et alentour, à Gustavia, se plaignent des nuisances causées par les attroupements sous le porche du magasin Old Alma. Ces riverains, et nombre de commerçants parmi eux, ont interpellé le président de la Collectivité. Par une lettre et une pétition qui devait lui être remise. Dans ce courrier, ces riverains font part de leur «inquiétude» et de leur «désarroi». Sous le porche du Old Alma, en face du Select, profitant de la pénombre, des individus peu délicats «s'installent, avec souvent des bouteilles d'alcool et font de cet endroit de passage un squat», dénoncent-ils. «La drogue circule de mains en mains aux yeux de tous, y compris des gendarmes, qui semblent impuissants. De plus, cet endroit sert apparemment de toilette car des odeurs nauséabondes persistent», poursuivent-ils. Avant d'avertir : «de ce fait, les touristes ainsi que certains locaux n'osent plus s'aventurer dans la rue, une fois la nuit tombée». Mais

Les riverains de la Rue du Général de Gaulle demandent que le porche du Old Alma soit éclairé à la nuit tombée

les problèmes ne se posent pas seulement la nuit. «J'ai déjà dû descendre plusieurs fois dans la rue pour demander aux jeunes de baisser la musique. C'est comme si je l'avais dans ma boutique», se plaint une commerçante. «J'ai déjà appelé plusieurs fois la police territoriale, la gendarmerie. On m'a répondu que s'ils ne sont pas agressifs, on ne peut pas empêcher les gens de se réunir», témoigne-t-elle. Parmi les pétitionnaire, les commerçants concluent : «nous sommes convaincus que cette nonchalance à l'entrée de la rue nuit à notre image», concluent-ils. Cette portion de la rue du Général de Gaulle tranche en effet avec le reste de l'artère, notamment depuis sa réfection. Les riverains et commerçants demandent donc «de nettoyer et de repeindre la façade et le porche du Old Alma». Et de mettre sous le porche un éclairage, pour que l'endroit soit agréable et rassurant».

L'église de Lorient et le presbytère de Gustavia dégradés

Les bâtiments du culte de la paroisse de Saint-Barthélemy, l'église de Lorient et le presbytère de Gustavia, subissent eux aussi régulièrement des dégradations. Le père Kaze, curé de la paroisse, a souhaité interpeller la population.

«En tant que Curé de la paroisse de Saint-Barthélemy, je souhaite informer la communauté, et au-delà, toute la population de l'île, de faits graves qui sont commis fréquemment à proximité des lieux de culte que sont l'Eglise de Lorient et l'Eglise de Gustavia.

Il faut en effet savoir que si la Collectivité est propriétaire des bâtiments cultuels (Eglises) et des deux presbytères, le Curé est responsable du gardiennage de ces lieux.

Il a été constaté, depuis quelques temps, une fréquentation quotidienne des abords de l'Eglise et du presbytère de Gustavia avec des dégradations (pas encore trop lourdes, mais suffisantes pour que nous soyons interpellés). On y retrouve : des bouteilles d'alcool vides, des mégots de cigarettes et autres détritus, mais aussi des excréments humains et des graffitis.

A Lorient, certains soirs, ce sont plus d'une quarantaine de jeunes qui se rassemblent dans la cour de l'Eglise et sur le parking du presbytère. C'est le même spectacle le lendemain, avec bouteilles d'alcool, cannettes de boissons diverses, mais aussi des préservatifs, des excréments et une forte odeur d'urine. De plus, on assiste à de véritables courses de scooters autour de l'Eglise jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les Religieuses ont même dû sortir pour éteindre un feu qui avait été allumé près de la statue du Sacré-Cœur.

J'ai pris contact avec les responsables de la Collectivité qui avaient déjà pris la mesure du problème. Mais doit-on et peut-on mettre un policier ou un gendarme derrière chaque citoyen ? Ce n'est pas la solution.

Je pense qu'il faut une prise de conscience à trois niveaux :

- d'abord je m'adresse à nos jeunes pour leur dire que cette manière d'être et ces comportements ne sont pas en adéquation avec l'éducation qu'ils ont reçue. Nous vous appelons à réfléchir à vos actes individuels et de groupes, et à respecter des lieux qui revêtent un caractère sacré. Je suis disponible pour entendre et partager avec tous ceux qui voudraient me confier des soucis ou des projets.
- Je veux aussi m'adresser aux familles, et surtout aux parents, pour rappeler l'importance de votre rôle auprès des jeunes. Vous avez un devoir impératif auprès d'eux pour leur donner une éducation saine et les épauler jusqu'à ce qu'ils arrivent à la maturité nécessaire à leur propre jugement. Que font des enfants de 12 ans, la nuit hors du domicile familial ? Avec vos enfants, il est nécessaire et urgent que s'instaure un véritable dialogue
- Enfin, j'en appelle à toute la communauté pour que chacun se souvienne des valeurs qui ont été à la base de la société Saint-Barth, et qu'au nom de la liberté on ne laisse pas cette île s'enfoncer dans un processus qui a terme pourrait faire place à toute cette violence que l'on voit se développer ailleurs et pas très loin de chez nous.

Une fois de plus nous comptons sur chacun d'entre vous pour relayer ce message.»

Que faire pour préserver le patrimoine architectural ?

Le conseil exécutif de la Collectivité vient de donner son autorisation pour la démolition de deux bâtiments typiques de Saint-Barthélemy.

Le conseil exécutif de la Collectivité vient d'autoriser la démolition d'une case Saint-Barth traditionnelle, située rue Oscar II, à Gustavia. De même qu'une citerne, à Lurin. Dans les deux cas, ce sont les propriétaires qui ont demandé à l'autorisation de démolir, pour construire autre chose ou pour vendre. Conseiller exécutif, Benoit Chauvin s'en est ému et a voté contre. Sur son blog, www.touspoursaint-barth.fr, l'élu interroge : «à qui le tour ?» En effet, faute de dispositif de protection du patrimoine à Saint-Barthélemy, quelle sera la prochaine construction typique, à Gustavia, ou ailleurs sur l'île, à disparaître sous les pelleteuses ? Pour éviter cela, Benoit Chauvin préconise l'instauration d'un périmètre protégé, notamment à Gustavia. D'un secteur classé, sur la base de critères architecturaux. «Pour préserver toute une rue, un secteur», explique-t-il. «Ce qui permettrait de sauvegarder les bâtiments existants. Mais, aussi, en cas de construction nouvelle, d'imposer de le faire dans le même style. Avec des critères plus précis que ce que demande le règlement d'urbanisme», développe Benoit Chauvin. Il suggère comme outil le dispositif des Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), qui permet de définir en accord entre l'État et une collectivité les modalités de gestion d'un secteur urbain d'intérêt patrimonial. Préserver le patrimoine de Saint-Barthélemy, Micheline Jacques, qui préside la commission culture, est pour elle aussi. Elle s'est d'ailleurs abstenue de voter en conseil exécutif l'autorisation de démolir la maison rue Oscar II. «Mais il faut aussi tenir compte de l'avis des propriétaires de ces bâtiments. A qui on ne peut pas dire du jour au lendemain vous ne pouvez plus faire ce que vous voulez de votre propriété», fait valoir l'élue Saint-Barth d'Abord. «Je suis d'accord pour préserver. Et pour le faire en collaboration avec les propriétaires. Cela demande un travail pédagogique d'information, de sensibilisation à la question», estime-t-elle. Reconnaissant qu'il conviendrait de s'y atteler «rapidement». D'autant qu'existent des modalités de dédommagements des propriétaires qui acceptent de conserver leur propriété, explique Micheline Jacques. Quand cette propriété est peu rentable ou coûteuse à entretenir. En France, la Fondation du Patrimoine peut leur offrir des crédits d'impôts. Ou des aides financières, s'ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu, comme ce serait le cas à Saint-Barth. Quels bâtiments préserver ? Présidente de Saint-Barth Essentiel, et déléguée pays de la Fondation du Patrimoine, Hélène Bernier regrette que la Collectivité n'ait pas profité du transfert des compétences opéré en 2007 pour réaliser un inventaire du patrimoine architectural. «Comme cela a été fait Saint-Martin», pointe-t-elle.

FAIRE SAUTER LE VERROU DE 500M AUTOUR DES BÂTIMENTS INSCRITS

Consulté pour avis sur une réforme du code du patrimoine, le conseil exécutif de la Collectivité a demandé le 23 mai la possibilité de faire sauter à Saint-Barthélemy la limite des 500m autour des bâtiments inscrits dans lesquels on ne peut construire ou démolir sans solliciter l'avis, consultatif, de l'Architecte des Bâtiments de France. A Saint-Barth, il existe sept bâtiments inscrits comme monuments historiques : l'ancien presbytère, la batterie du fort Gustave, le clocher de l'église de Lorient, le clocher suédois, l'église catholique de Gustavia, la maison des gouverneurs- autrement dit l'ancienne mairie – et la maison Dinzey – autrement appelée le Brigantin. Ainsi, des travaux à Public ont rendu nécessaire l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, parce que situé dans un rayon de 500m autour du fort Gustave. L'architecte a rendu un avis défavorable. Pour Micheline Jacques, cette règle est trop contraignante à Saint-Barth, une île petite et escarpée. «La construction de Public n'affectait en rien la vue du fort», plaide-t-elle. « Il ne s'agirait pas de proscrire cette règle, mais de l'adapter à Saint-Barth», explique encore Micheline Jacques. Membre du conseil exécutif, Benoit Chauvin a voté contre cette dérogation.

Fête des quartiers du vent le premier week-end d'août

La fête des quartiers du vent, organisée par l'AJOE, se déroulera le premier week-end d'août, du vendredi 2 au dimanche 4.

L'équipe de bénévoles de l'AJOE, une trentaine sur le pont depuis début avril, a concocté cette année encore un programme haut en couleurs. Avec des animations tout au long du week end sur le plateau de l'AJOE ou sur la plage de Lorient. Les festivités débuteront vendredi 2 août au soir, à partir de 18h, avec le **tournoi de poker** (inscriptions sur place, 30 euros par participant). A partir de 18h également, il sera possible de s'inscrire pour le **Cross du Vent**, dont c'est la 2e édition. Le parcours de cette couse autour du vent de l'île, dont le départ sera donné samedi matin, une boucle au départ de Lorient et retour. En passant petite Saline, Grand-Fond, Toiny, Petit Cul-de-Sac, Grand Cul-De-Sac, Marigot, et enfin Camaruche. Soit 8 km environ. Que les amateurs se rassurent, la course est ouverte à tous : marcheurs comme coureurs, à chacun son rythme ! (Certificat médical récent ou licence obligatoires pour s'inscrire).

Après le Cross, place à la **belotte** et aux **dominos** (avec participation de 10 euros) à partir de 9h. Mais aussi au **ping-pong**, et à la **pétanque**, à partir de 14h. Un **tournoi de football** (équipes de 6) aura lieu au même moment sur le terrain à proximité à Lorient. Le **traditionnel bal public** clôturera cette journée sportive et ludique. Gratuit et ouvert à tous, il débutera à 21h, avec l'orchestre RMI, suivi d'une animation musicale jusqu'au bout de la nuit sur le plateau de l'AJOE.

Dimanche, dernier jour de fête, s'ouvrira avec la messe à 8h. Suivie de la **traditionnelle procession à la mer** pour bénir les marins. A partir de 9h, sur la plage de Lorient, place au **tournoi de beach-volley** et à une initiation gratuite à la plongée, encadrée par deux moniteurs (inscriptions sur place, en nombre limité). A la même heure, commencera le **concours de pêche** avec un départ open et un retour avant midi pour la pêche au fond. Avant 14h, pour la pêche à la traîne, afin de pouvoir procéder à la pesée sur la plage (Inscriptions, renseignements et règlement au 06 90 65 17 71 avant le 3 août). **Une course de voiliers traditionnels** type goélette est espérée si la restauration de deux vieux gréements est finie à temps.

Pour les familles, des structures gonflables pour les petits et les grands seront installées sur la plage toute la journée. **Le vin d'honneur** marquera une pause en musique en compagnie de l'orchestre New Creation. Et les festivités du week end se termineront avec la remise des prix, les jeux podium, le spectacle de danse et le tirage de la grande loterie, à partir de 17h. Sachant que de très beaux lots sont à gagner, notamment une croisière pour deux ou un aller/retour pour San-Juan, à Puerto Rico. Alors tentez votre chance !

Frédérique Doucet

Un espoir pour Loucas

«Un grand merci à tous»

«La seconde opération de Loucas, il s'agit d'une myoténofasciotomie, est prévue le 23 juillet. Loucas est à la fois notre force et notre faiblesse. Il nous apporte au quotidien une leçon de vie et son courage et sa bonne humeur nous remettent souvent les idées en place. Sachez que sans votre soutien, nous n'aurions jamais fait tout ce chemin. Le succès de la première opération nous encourage pour celle-ci. Grâce à vos dons, nous allons pouvoir continuer à aider notre fils à progresser. Pouvoir lui donner plus d'autonomie, de confort de vie maintenant, mais aussi à long terme. Grâce à vos dons, vous participez tout un chacun à l'association Un Espoir pour Loucas. Vous permettez à un enfant d'envisager l'avenir dans de meilleures conditions. Merci à Mme Rose-Marie Gumbs, ainsi qu'à l'ensemble des assistantes maternelles de l'association Bout d'Chou qui ont remis un chèque de 1250 euros lors de leur kermesse de fin d'année. Merci à l'association Galops des Iles, qui a organisé une journée de fête sur le thème du cirque afin d'aider financièrement notre fils. Merci également à Jean-Marc et Olivier, de la piscine territoriale, pour avoir organisé le triathlon Tri Moun's M&M en faveur de Loucas. Merci aussi à l'association SB Artists, merci à tous les commerçants de l'île qui ont accepté de placer des urnes pour récolter des dons dans leurs magasins. Merci encore à Jean-Pierre, pour sa paella, à l'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie, à Colombier, au Marché U, et à tous ceux que nous n'avons pu citer et qui se reconnaîtront, qu'ils sachent qu'ils sont dans nos pensées.»

Les parents de Loucas.

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES
le MERCREDI 17 juillet 2013

à 8h30

C/O La Cave n° 12 - Marigot - SAINT BARTHELEMY

Liquidation Judiciaire : Delbat SARL

Armoire haute métallique – 2 Armoires basses métalliques –
Destructeur de papiers – Ordinateur portable SONY T 7250 200 GO DD
Imprimantes HP A 2050 et A3 CANON IX 6510
Téléphone/fax SAMSUNG SF 360 – Appareil photo numérique OLYMPUS
Mini bar GENERAL ELECTRIC – 2 Enceintes
Transformateur 110/220 – 2 Perforateurs papier – 2 Grosses agrafeuses

à 9h00

Garage du stade - Route du Stade
SAINT BARTHELEMY

Liquidation Judiciaire : Delbat

SUZUKI GRAND VITARA BACHE de 2003
Camion benne TOYOTA DYNA 400 12 CV GO GT7 de 1998
Mini pelle KUBOTA KH 151 8 Tonnes de 1984 ; 4870 heures
Compresseur ATLAS COPCO de 1991

à 9h30

Quartier Flamand – SAINT BARTHELEMY

Liquidation Judiciaire : Delbat

CTTE KIA K 2700 benne 4 WD de 2003 - Pelle sur pneus MECALAC 11 CX de 1993 avec 2 godets

ENVIRON 100 BANCHES DE COFFRAGES ALUMINIUM 2.2X0.7 - ENVIRON 130 BANCHES DE COFFRAGE ALUMINIUM 2.2X0.2, 0.3 et 0.4
ANGLES ET PINCES AVEC TIGES DE SERRAGES

3 Bétonnières B 165 - Environ 60 étais - 2 Cuves PVC SIMOP 1250 litres - 2 Cabanons range outils en bois - Echelle aluminium - 8 Equerres en galva - Benne à béton - Perforateur HILTI 7E/7C – Perforateur pneumatique avec tuyau – Niveau METLAND AL 24 et 2 LEICA NA 720 avec trois pinces et deux trépieds – 3 Scies circulaires MAKITA – Disqueuse HITACHI – Scie à bois METABO – 2 Vibreurs électriques – Tronçonneuse à béton STIHL TS 760 de 2001 – Carrelette – Groupe électrogène PRAMAC 2.4 KVA – Aspirateur eau et poussière PROTOOL VCP 450 – Pompe immergée DAB NOVA 200 – Scie circulaire MAKITA 5705 B – Perceuse SPIT 322 – Perforateurs SPIT 490 et HITACHI DH 40 MR – Disqueuse BOSCH – Surfaceuse de béton orbitale à bras

PHOTOS VISIBLES SUR LE SITE www.hoteldesventesantilles.com

Par le Ministère de : **Maître Pascal VOUTIER – Commissaire Priseur Judiciaire**

Société de Ventes Volontaires VOUTIER S.A.S. - Agrément 2001 n°021

HOTEL DES VENTES - 6, RUE DE LA CHAPELLE - ZONE INDUSTRIELLE DE JARRY - 97122 BAIE MAHAULT - **Tél : 05.90.38.56.30 – Fax : 05.90.38.56.28**

PAIEMENT COMPTANT – FRAIS LEGAUX 12% EN SUS DES ENCHERES

Triathlon :

Jannotta et Chassaigne terminent l'Ironman de Nice

Deux milles huit cent triathlètes, dont deux du club Saint-Barth Triathlon, Patrick Jannotta et Pierre Chassaigne, ont participé dimanche 23 juin à l'Ironman de Nice, étape comptant pour le circuit mondial de la discipline. Au programme : 3,8 km de natation dans la grande bleue, 180 km de vélo dans l'arrière pays niçois, avec 1500 m de dénivelé positif. Et pour terminer, un marathon de 42 km sur la Promenade des Anglais. C'est à 6h30 que le départ de la natation était donné. Pierre sortait 1h et 3mn plus tard, quand son collègue Patrick mettait 1h 24mn sur l'épreuve. Dans la foulée, les deux hommes enfourchaient leurs vélos. Avec, après 20 km le long du Var, les premières difficultés de la course représentées par les côtes de Gattieres, Vence et Tourettes sur Loup. S'en suivait la montée vers le beau village de Gourdon et le col de l'Ecre. Avant de traverser les magnifiques paysages montagneux de Gréolieres et Coursegoules. Et la redescente vers Nice. Pierre bouclait le parcours en 5 h 59 mn et Patrick en 6 h 51 mn, victime d'une fringale. Place à la course ensuite, avec un marathon, constitué de quatre boucles sur la célèbre promenade de Nice. Sous une température de 30 degrés et dans une grande ambiance. Une course que les deux triathlètes locaux ont terminé dans le même temps en 4 h 51 mn. Sur l'ensemble de l'épreuve, remportée par le Belge Van Lierde, en 8h 9mn, nouveau record, Pierre Chassaigne a fait un temps de 12h 12mn et Patrick Jannotta de 13h 25mn. Le dernier conçurent est arrivé au bout de 16h, au terme de cette épreuve marquée par le décès d'un concurrent victime d'un accident de vélo. Un coureur britannique a en effet manqué un virage dans la commune de Tourrettes-sur-Loup et percuté un mur. Evacué par hélicoptère, il a succombé à ses blessures. 500 concurrents, pas moins, ont par ailleurs abandonné l'épreuve en cours de route.

Visite de la ligue, pour développer le volley à Saint-Barth

Thierry Stephen, Jean-Luc Lezin et Marie-Dominique Masmejean, tous trois cadres de la ligue de Volley-Ball des îles du Nord (Thierry Stephen en est le président), se sont déplacés à Saint-Barth, samedi 29 juin. Ils étaient invités par les acteurs de la discipline sur l'île. Notamment Laurent Berry et Michael Magras (joueurs et entraineurs) qui les ont emmenés tout d'abord visiter les infrastructures des associations Ouanalao et AJOE. Avant de rejoindre le local de cette dernière, pour une réunion. Thierry Stephen, Jean-Luc Lezin ont approuvé la volonté de créer plusieurs clubs de Volley à Saint-Barth pour développer l'activité. Insistant sur l'opportunité d'impliquer la Collectivité pour mettre des infrastructures à disposition des associations. De son côté, la ligue de Volley-Ball s'est engagée à élaborer un projet de développement de la discipline à Saint-Barth, en tenant compte de son ou ses clubs, de la Collectivité et de tous les partenaires potentiels.

Réfection des courts de tennis de la Plaine des Jeux

La Collectivité a entrepris les travaux de réfection des courts de tennis de la Plaine des Jeux, à Saint-Jean. Livrés en 2007, ces courts, en béton poreux, ont si rapidement montré des dégradations de leur surface que la Collectivité a attaqué l'entreprise chargée des travaux. Pour un peu plus de 400.000 euros, le choix d'un revêtement souple a été retenu, le même que celui du Melbourne Park, celui de l'Open d'Australie, connu pour bien résister à la chaleur. Les terrains devraient être opérationnels à la rentrée de septembre.

Saison positive pour le Comité territorial de football

L'assemblée générale qui s'est déroulée vendredi 5 juillet à la capitainerie était l'occasion pour le Comité territorial de football de Saint-Barthélemy de dresser un bilan de la saison écoulée. La première pour la nouvelle équipe à la tête du Comité, conduite par Philip Cabal, le président. Ce dernier prenait la parole le premier pour souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes, présidents et entraîneurs de clubs, joueuses et joueurs. Lors de cette AG, le Comité territorial s'est félicité d'une saison de bonne tenue. En particulier grâce au bon comportement des joueurs sur le terrain, aucun incident n'ayant été à déplorer cette année. Et avec, en guise de récompense, un public plus nombreux dans les tribunes. Le point d'orgue de la saison a été la première édition du St Barth Football Challenge, du 14 au 16 juin derniers. Avec pas moins de 320 joueurs venus de Guadeloupe, de Saint-Martin, Sint Maarten et d'Anguilla, et bien sûr, de l'île, réunis à Saint-Barth pour quelques jours. Et la visite de Gordon Derrick, président de l'Union caribéenne de football (CFU). Une première édition honorée par la présence de deux pros, l'international Bafétimbi Gomis, attaquant de l'Olympique Lyonnais et du défenseur des Girondins de Bordeaux. Entraineur de l'école l'AJOE, Eric Auffret est revenu sur la saison de ses U13, notamment. Ces derniers ont participé à la première édition de la Coupe du Rocher, au Diamant, en Martinique. Un tournoi où les jeunes de l'AJOE ont engrangé de l'expérience, comme à chacune de leurs sorties à l'extérieur de l'île. Huit cette année, a rappelé Eric Auffret. Le Comité territorial a également salué l'organisation du tournoi de sixte du 1er mai, par les Diablesses Rouges et les Barracudas.

5è édition du St Barth Summer Camp

Cinq semaines pour développer son potentiel personnel

En visite à Saint Barth ou fidèle au poste durant l'été, vous aspirez à une remise en forme globale et efficace. L'événement santé proposé dans le cadre de la 5è édition du Saint Barth Summer Camp Yoga Challenge est fait pour vous. Déployé sur cinq semaines du 15 juillet au 18 août, ce stage a en effet pour but d'optimiser votre potentiel personnel, qu'il soit physique ou spirituel grâce à un programme multidisciplinaire centré autour du yoga et de la méditation développé spécialement par Diana Bourel (lire encadré).

Intense et complet, ce programme peut être suivi au cours ou au carnet et propose plus de 30 heures d'activités par semaine à la station météo de Gustavia ou en plein air. En plus des cours de yoga quotidiens dispensés principalement en salle, le Summer Camp propose des promenades dynamiques pour travailler l'endurance et profiter ainsi du relief de l'île. Aquavit, le yoga dans l'eau, applique les techniques développé en salle et grâce à son effet hydrothérapeutique favorise la micro-circulation, améliore l'équilibre et apaise le système nerveux. Chaque semaine se conclue le dimanche par une session de pranayama (contrôle du souffle), de kriyas (exercices énergétiques de nettoyage qui permettent de réduire et éliminer les toxines accumulées), de salutations au soleil et de méditation sur la plage de Saline.

Pour les visiteurs, le Tom Beach Hôtel et Sibarth Rental Villas proposent des forfaits hébergement à des prix zen.

Infos et inscriptions par téléphone au 0690 499 921.
Ou par mail diana.bourel@mac.com ou sur theartofselfcare.com

Tarifs

- Cours individuel (à l'unité) 25€
- Carnets : 5 séances à 115€ ou 10 séances à 200€

Le carnet est valable pendant tout le stage. Aucun remboursement ne sera fait pour des cours non utilisés.

- Semaine illimitée : 125€.
- Pass intégral : 400€ anciens élèves et 500€ nouveaux élèves

Cours privés et séances life coaching sur rendez-vous.

Zoom sur Diana Bourel

Thérapeute transpersonnel et professeur de yoga diplômé de plusieurs écoles, Diana Bourel enseigne depuis plus de 15 ans. Son travail a fait l'objet de divers articles parus dans la presse internationale, notamment the London Times, Tatler, Fit Yoga, Town & Country, etc. Diana est également à l'origine de la création du programme «Mind, Body and spirit» qu'elle a dirigé pendant plusieurs années à l'hôtel Cap Juluca sur l'île d'Anguilla. Aujourd'hui, elle partage son temps entre Saint Barthélemy et Montréal, quand elle ne sillonne pas le globe. Sa société, ART OF SELF CARE, propose des stages et vacances transformation au sein d'hôtels & spa de luxe à travers le monde.

du 13 juin au 21 août 2013

révélez le bavard qui est en vous
avec le nouveau forfait Smartphone 4h

Alcatel One Touch Star
avec le forfait Smartphone 4h[1]

69€[2]
au lieu de 89€

DAS[3] : 0,461 W/Kg

Avec le nouveau forfait Smartphone 4h d'Orange, nous aussi nous aimons parler le soir et le week-end en illimité[4] ...surtout avec l'Alcatel One Touch Star, la star des Smartphones Androïd, tactile et 3G+/Wifi.
aimer parler change avec Orange

la vie change avec orange™

Illimités depuis la zone locale

(1) Offre à durée indéterminée avec une période initiale d'engagement de 12 mois minimum. Crédit équivalent à des appels depuis la zone locale vers les fixes et mobiles locaux (+0,0166€ TTC/0,015€ HT/min vers Dauphin et UTS), fixes et mobiles de l'hexagone. (2) Prix public conseillé dans le cadre d'une portabilité de numéros de mobiles aux Antilles-Guyane françaises, et pour toute nouvelle souscription à un forfait 4h et plus d'une durée d'engagement de 12 mois minimum. Non cumulable avec l'offre de bienvenue (3) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électro-magnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Caractéristiques selon données communiquées par le constructeur. (4) Les appels illimités s'entendent entre personnes physiques pour un usage privé non lucratif (Hors n° spéciaux, n°surtaxés et n° courts) de 20h à 23h59 et du vendredi 20h au dimanche 23h59, sous réserve d'un crédit de communication positif. En cas d'usage abusif ou interdit par Orange, Orange pourra suspendre le service après information préalable du client. Le service sera rétabli le mois suivant. © Orange Caraibe – S.A. au capital de 5 360 000€ - Siège social : 1 Av. Nelson Mandela 94110 Arcueil – 379 984 891 RCS/Créteil - Smartphone 4h Juin 2013 © Crédit photo : V et J Saintenoy

Mr Jean-Michel SERVEAU
Masseur Kinésithérapeute conventionné
a le plaisir de vous informer
de l'OUVERTURE DE SON CABINET
à Grand Fond, Villa Léa.
Contact : 0690 88 66 61
ou 0690 27 35 03

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba
VOYAGER
POURQUOI PAYEZ PLUS CHER ?
A/R Résident : 44€*
*vente soumise à conditions
World Class, High Speed Ferries !
Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

Restaurant
LES BANANIERS
St. Barth
Cuisine Internationale & Plats du Jour
GRAND CHOIX DE PIZZAS
sur place ou à emporter
www.facebook.com/lesbananiers
Colombier - Reservations : 05 90 27 93 48

VOTRE RADIO MUSICALE
SUN FM
106.9 FM
99.1 FM
ST BARTH
ENJOY
MUSIC
www.sunfm-music.com
Contact : 06 90 62 98 74

RADIO ST-BARTH FM
.COM je l'aime
98.7FM
100.7FM
103.7FM
Infos et Musique
RETROUVEZ votre radio
SUR CANAL SAT Chaine 165
et bientot, encore d'autres surprises...!!!

La nouvelle radio
Dance Floor
MUSIC
93.1FM
SAINT-BARTH WWW.MUSICFWI.COM
WWW.MUSICFWI.COM
Infos pour Music et Radio St Barth
Marty : 06 90 62 26 93

CONSULTATIONS PRÉ ET POSTNATALE ET DE GYNÉCOLOGIE

La prochaine consultation Pré et postnatale et la consultation de gynécologie auront lieu le jeudi 11 Juillet 2013 au dispensaire. Prendre rendez vous en téléphonant au 0590 27 60 27.

CONSEIL EXÉCUTIF

La prochaine réunion du Conseil Exécutif aura lieu le jeudi 11 juillet 2013 en salle du Conseil à l'Hôtel de la Collectivité. Pour rappel, en vertu de l'article LO 6222-14 du code général du des collectivités territoriales, les réunions du Conseil Exécutif ne sont pas publiques.

SÉCURITÉ DES NAVIRES

L'Inspecteur de la Sécurité des Navires, CARON Marie - Station Maritime des Iles du Nord vous informe qu'une permanence des services est prévue le vendredi 02 août 2013. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant, ou en envoyant un fax au : 05 90 27 57 58. (le matin entre 8 h et midi) ou par e-mail : affmarcom@orange.fr

CÉRÉMONIE DE GRATIFICATION

Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie de gratification le Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations invite tous les étudiants diplômés de l'année scolaire 2012-2013 et issus du système éducatif local à se rapprocher du Service afin de procéder à leur inscription munis de leur relevé de notes au plus tard le mercredi 31 juillet 2013. Cette cérémonie se déroulera le 14 août 2013 en soirée. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par télécopie. Sont concernés les étudiants admis au BEP, CAP, BAC, BTS, DUT, Licence, Bachelor, Master, Doctorat, Diplôme Européen, Canadien, concours et tout autre examen de l'enseignement supérieur. Seuls les étudiants inscrits au dispositif pourront être récompensés.
Horaires d'ouverture du service : Lundi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 7h30 à 12h.

ORGANISATION DE LA FÊTE PATRONALE DU 24 AOÛT 2013

La Commission Territoriale des Fêtes et Cérémonies vous invite à une réunion qu'elle organise le Mardi 16 Juillet 2013 à 17 heures précises à l'Hôtel de la Collectivité.
Ordre du jour : Organisation de la Fête Patronale du 24 Août 2013.
Toutes les Associations sportives et culturelles sont attendues ainsi que toute personne souhaitant s'y investir afin que la Fête soit un succès.
Merci d'avance de votre participation.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Il est porté à la connaissance des jeunes français, garçons et filles, dont les parents sont domiciliés dans la collectivité, qu'ils doivent se faire recenser après avoir atteint l'âge de 16 ans à l'hôtel de la collectivité « service de l'État Civil » munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile au nom des parents. Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion. Cette attestation est indispensable pour établir un dossier de candidature à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire etc…). Ils seront ensuite convoqués par le Centre du Service National de la Guadeloupe à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). 2 JDC se déroulent habituellement à Saint-Barthélemy, une au mois de juillet et une au mois d'août. En cas d'empêchement ou d'absence, les parents sont habilités à remplir les formalités à leur place.
PS : Il est rappelé aux jeunes qui n'ont pas effectué cette démarche obligatoire, qu'ils seront inscrits d'office sur la liste des non recensés de leur commune de naissance à l'âge de 18 ans.

RENTRÉE 2013/2014 DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Les inscriptions peuvent encore se faire à partir du 26 août (quelques places disponibles au cycle 3). L'école sera rouverte à partir du 26 Août pour des renseignements, vente de tee-shirts…
La rentrée aura lieu pour le personnel OGEC le 26 août et pour les enseignants le 2 septembre.
La rentrée des élèves s'effectuera comme suit :
- élèves de l'élémentaire : mardi 3 septembre à 8h
- élèves de MS et GS le jeudi 5 septembre à 8h
- élèves de PS le vendredi 6 septembre de 9h à 11h30
Le lundi 9 septembre l'école fonctionnera pour tous les élèves aux horaires réglementaires.
L'école Sainte-Marie souhaite de bonnes vacances à tout son personnel et à tous les élèves.
Lucienne GREAUX,
Chef d'établissement

"EPIC" CE JEUDI À L'AJOE

Suite à la résolution du problème avec notre distributeur, L'AJOE vous invite à la projection du film d'animation "EPIC" en 2D le jeudi 11 juillet 2013 à 19h20 sur le plateau de l'AJOE.
Tarifs : 6 euros (12 ans et +) 4 euros (moins de 12 ans)
Synopsis (A partir de 6 ans) : L'histoire d'une guerre insoupçonnable qui fait rage autour de nous. Lorsqu'une adolescente se retrouve plongée par magie dans cet univers caché, elle doit s'allier à un groupe improbable de personnages singuliers et pleins d'humour afin de sauver leur monde... et le nôtre.

CIRCULATION

- **A compter du lundi 08 juillet 2013** jusqu'au vendredi 16 août 2013 inclus, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur une partie de la voie n°10 à Flamands, au droit des travaux sur le réseau des eaux pluviales. Un parking temporaire sera mis à disposition des riverains au niveau du carrefour dit « les quatre chemins ». La circulation se fera en double sens sur la partie haute de la route dite « de la source ».
Une signalisation réglementaire, à l'aide de panneaux, sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendant toute la durée du chantier.
- **L'article 1 de l'arrêté n°2013-071(P)** portant sur la règlementation de la circulation sur une portion de la voie n°211 à Toiny pour cause de travaux sur le réseau EDF est prorogé à compter du mercredi 3 juillet 2013 jusqu'au lundi 29 juillet 2013 inclus. Il n'est rien changé aux autres articles de l'arrêté susmentionné.
- **A compter du jeudi 4 juillet 2013** jusqu'au samedi 13 juillet 2013 inclus, la circulation sera se fera en demi-chaussée sur une portion de la voie n° 51 à gouverneur, au droit de travaux sur le réseau EDF. Le stationnement au droit des travaux sera interdit.
Une signalisation réglementaire à l'aide de feux sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux pendant toute la durée du chantier.

ANIMATION ECHECS

Les 13 et 14 juillet, Saint-Barth Echecs organise une animation à l'attention de tous les joueurs d'Echecs, touristes ou St-Barth.
Pour simplement jouer une partie ou recevoir un cours théorique, appelez le 06.90.55.12.14. pour définir le rdv. La rencontre pourra se faire à l'Auberge de la Petite Anse ou un restaurant.

STAGES DE VOILE

Le Caribwaterplay, en collaboration avec le CNSB, organise des stages d'été de planche à voile et catamaran à partir du 8 juillet et ce jusqu'à fin août de 9 à 12h. Ces stages ouverts pour les enfants à partir de 7 ans sont encadrés par Jean-Michel moniteur diplômé d'état. Informations auprès de Jean-Michel plage de St-Jean ou au 0690 61 80 81

STAGES DE TENNIS MULTISPORTS

Amandine et Franck, brevetés d'Etat Tennis Encadrés, organisent à partir du lundi 15 juillet, du lundi au vendredi de 9 à 12h, des stages de tennis et Multisports, pour les enfants de 6 à 12 ans. Raquettes et balles fournies. Tarifs 100 euros la semaine. Renseignements et inscriptions au 06 90 433 133

STAGE DE NATATION

Les maîtres nageurs et sauveteurs Jean-Marc et Olivier de la piscine territoriale de St Jean organisent pendant les vacances d'été Juillet et Aout, 9 semaines de stages natation d'apprentissage et de perfectionnement en natation pour les enfants de 4 ans et plus tous les matins de 8h30 à 11h45. Programme : 1 cours d'une heure de natation (apprentissage et perfectionnement), super jeux organisés (relais, water polo, chasse aux trésors, Radeau gonflable), jeux libres (matériel pédagogique pour tout âges)
Prévoir : Crème solaire, Serviette et Lycra, bonnet pour les cheveux longs. Le goûter est fourni par la piscine (pain au chocolat ou croissant et 1 petit jus). Prix sympa pour familles nombreuses ou plusieurs semaines. Inscrivez vos enfants rapidement. Renseignement et inscription : 0590 27 60 96

STAGE DE THÉÂTRE

SB Artists organise des stages de théâtre ouverts aux enfants à partir de 7 ans jusqu'au 26 juillet de 9 à 12h dans la salle de spectacles de Gustavia.
Tarifs : 125€/semaine + 25€ d adhésion pour les non adhérents. Inscriptions ou renseignements tél au 0690 590 695.

RETROUVEZ VOTRE HEBDOMADAIRE SUR
www.journaldesaintbarth.com

Mots fléchés

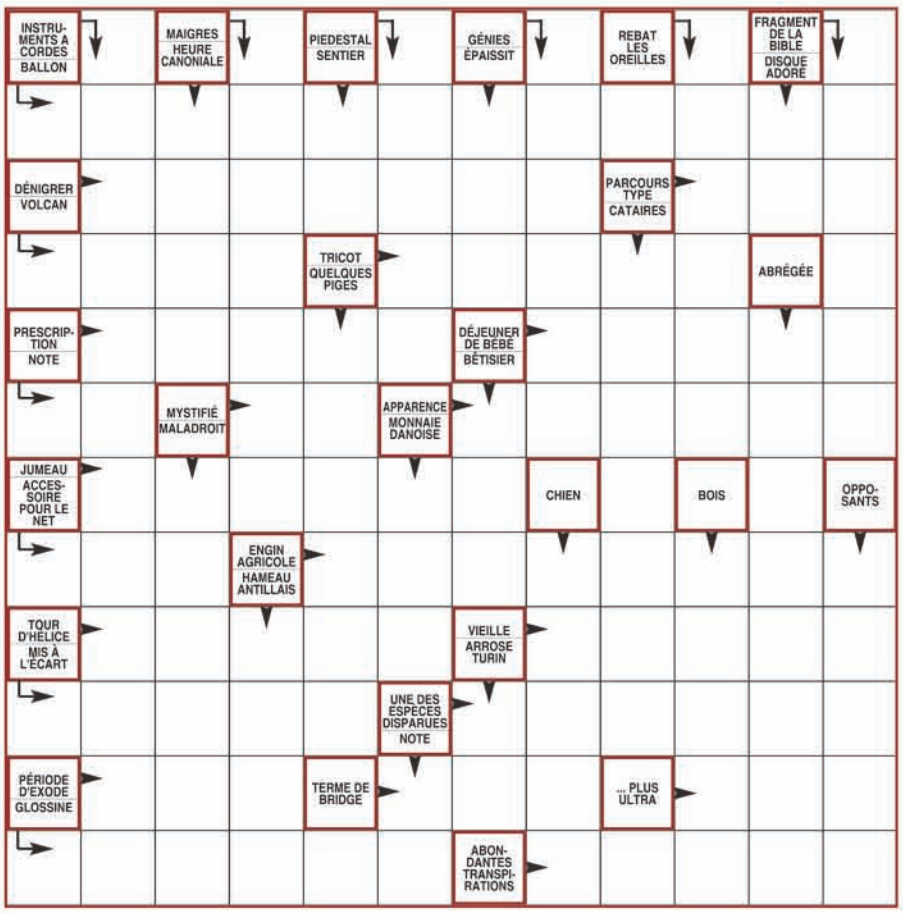

Mot mystère

L	E	E	T	E	H	C	A	L	C	O	M	T	E	
I	C	E	D	E	M	O	N	D	R	O	C	C	A	
V	N	E	T	E	R	P	G	B	A	R	B	E	A	
R	A	T	G	I	S	D	E	R	B	M	A	H	C	
E	S	L	E	A	D	S	A	R	D	O	I	N	E	
M	S	I	L	M	R	I	A	C	E	R	B	M	O	
E	I	T	P	E	P	F	U	L	I	U	A	E	N	
S	U	N	A	R	E	E	U	L	C	E	R	L	N	
S	P	B	I	R	O	S	R	A	F	R	R	F	O	
E	N	O	E	S	I	C	R	I	N	U	E	F	R	
H	O	R	N	M	T	E	H	O	E	C	A	U	R	
C	L	D	R	Y	S	R	S	E	C	O	U	O	E	
I	I	E	P	S	U	S	E	H	R	R	E	S	P	
R	P	E	E	V	A	R	T	E	L	P	M	O	C	

Rayez dans la grille les mots de la liste ci-dessous pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition :

« GARDE DU CORPS »

Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut.

Un conseil ! Rayez d'abord les mots les plus longs.

Le mot à trouver est :

.....

ACCORD
ACIER
BARBE
BARREAU
BORDÉE
CADRE
CARESSE
CHAMBRE
CLASSE
COMPLET
COMTE
CORSE
DÉMON
EMPEREUR
ESTARIES
FLUIDITÉ
INTEMPÉRIE
LÂCHETÉ
LIVRE
MINISTRE
NAUFRAGE
OMBRE
PAÏEN
PERMIS
PERRON
PILON
PROCUREUR
PUISSANCE
RHÉSUS
RICHESSE
ROCHER
SARDOINE
SOUFFLE
TRAVÉE
TYPE
VALLÉE

7 erreurs

Sudoku

Complétez cette grille avec des chiffres de 1 à 9 de telle manière qu'aucun n'apparaisse deux fois dans aucune des lignes ou colonnes. La grille est aussi partagée en neuf carrés et chacun de ces carrés doit contenir les chiffres de 1 à 9.

FACILE

		4	8				5	7
			6			1		9
	1						6	
4	2							
			5		2			3
5				4		6		1
		9	7	6		4	1	2
	7	2		9	1		8	5
	4			2	5		7	

MOYEN

6	2			3				
	5		8		9	6	3	
		3			2			
4	3					5	7	8
9							2	
	6	8						9
2				6			8	
			2		4	1	9	
		1			7			4

Maître mot

Vous devez découvrir un mot de 5 lettres à l'aide de tous les mots de la grille. Le chiffre placé à côté de ces mots indique le nombre de lettres qui occupent la même place dans le maître mot. Les lettres qui composent ce mot sont toutes présentes dans la grille.

N	U	I	R	E	2
A	B	C	E	S	1
P	E	R	E	S	2
N	U	I	T	E	3
A	G	I	T	E	2
N	A	R	R	E	0
P	L	I	E	E	2

Quiz

1 – Quelle est la bonne orthographe ?
A. Virelet
B. Virelai
C. Vire-lait
D. Virelé

2 – Lequel n'est pas un fromage ?
A. Tête-de-loup
B. Tête-de-Maure
C. Tête-de-moine
D. Aucune de ces trois propositions

3 – Qu'est-ce qu'un oiseau de paradis ?
A. Un animal
B. Une île
C. Une plante d'ornement
D. Un fruit

4 – De quel art Kandinsky est-il le fondateur ?
A. L'art moderne
B. L'art contemporain
C. L'art abstrait
D. Aucune de ces trois propositions

SOLUTIONS DU JOUR

QUIZ - 1. Réponse B : Un virelai est un poème du Moyen Âge sur deux rimes et quatre strophes. **2. Réponse A :** La tête-de-loup est un long balai pommettoyer les plafond. La tête-de-Maure est un fromage de Hollande et la tête-de-moine est une variété de gruyère suisse. **3. Réponse C :** Un oiseau de paradis est un nom vernaculaire qui désigne plusieurs espèces de plantes ornementales originaires des pays chauds. **4. Réponse C :** Considéré comme l'un des artistes les plus importants du XXe siècle aux côtés notamment de Picasso et de Matisse, il est le fondateur de l'art abstrait.

Facile

9	6	4	8	1	3	2	5	7
2	8	5	6	7	4	1	3	9
7	1	3	2	5	9	8	6	4
4	2	7	1	3	6	5	9	8
1	9	6	5	8	2	7	4	3
5	3	8	9	4	7	6	2	1
3	5	9	7	6	8	4	1	2
6	7	2	4	9	1	3	8	5
8	4	1	3	2	5	9	7	6

Moyen

6	2	9	7	3	5	8	4	1
1	5	7	8	4	9	6	3	2
8	4	3	6	1	2	9	5	7
4	3	2	1	9	6	5	7	8
9	1	5	4	7	8	3	2	6
7	6	8	5	2	3	4	1	9
2	9	4	3	6	1	7	8	5
5	7	6	2	8	4	1	9	3
3	8	1	9	5	7	2	6	4

MOT MYSTÈRE
« GAINE »

N	U	I	R	E	2
A	B	C	E	S	1
P	E	R	E	S	2
N	U	I	T	E	3
A	G	I	T	E	2
N	A	R	R	E	0
P	L	I	E	E	2

7 ERREURS
1 Le drapeau. **2 -** La cravache à pois. **3** Le numéro du cheval. **4** Les rênes du cheval qui saute. **5** La barrière. **6 -** La crinière du cheval qui broute. **7** La cravache barrée.

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

CONSTRUCTION D'UN INSTITUT MEDICO-LEGAL

Mission de contrôle technique

MAPA, procédure adaptée

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX
BP 113 GUSTAVIA
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
Tel : 05 90 29 80 37 / Fax : 05 90 29 87 77

Maître d'œuvre :
Architectonik
BP 703 Gustavia
97099 SAINT BARTHELEMY Cedex
Tel : 05.90.27.94.91 / Fax : 05.90.29.73.99
e-mail: contact@architectonik.fr

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
MAPA : Marché passé selon procédure adapté conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics
Marché en lot unique

3 - OBJET DU MARCHE :
Missions de contrôle technique pour la construction d'un institut médico-légal comprenant :
- mission relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
- mission relative à la sécurité des personnes dans les constructions applicable aux ERP
- mission relative à la protection parasismique
- mission relative à l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI:
Lieu du chantier : St Jean, derrière le cimetière
Travaux prévus sur une durée d'environ 14 mois

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Construction d'un institut médico-légal, comprenant deux salles de veillée et d'une salle d'autopsie et préparation des corps.
Bâtiment en rez-de-chaussée de 580 m² d'emprise au sol
Marché de travaux en plusieurs lots :
- Lot 1 : Micropieux
- Lot 2 : Terrassement – gros œuvre
- Lot 3 : charpente
- Lot 4 : couverture
- Lot 5 : étanchéité
- Lot 6 : Faux plafonds / cloisons sèches
- Lot 7 : revêtement sols et murs
- Lot 8 : Menuiseries aluminium
- Lot 9 : Menuiseries bois
- Lot 10 : Electricité
- Lot 11 : Courants faibles
- Lot 12 : Climatisation VMC
- Lot 13 : Plomberie
- Lot 14 : Peinture
- Lot 15 : Cellules de conservation des corps
- Lot n°16 : Equipement funéraire

6 - DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX :
Les travaux de terrassement et fondations spéciales devraient commencer durant l'été 2013. Marchés de travaux des différents corps d'état en cours d'attribution.

7 - VARIANTES
Possibilité de proposer des missions complémentaires

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
26 juillet 2013 à 12 h.

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES OFFRES :
Les offres devront parvenir soit :
par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou, déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

11 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Conformes à l'article 52 du CMP :
- Garanties et capacités techniques et financières (moyens en personnel et matériel, qualifications ou équivalences, chiffre d'affaires)
- Références professionnelles (références pour des prestations similaires)

12 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
Adaptabilité aux contraintes (40 %)
Prix des prestations globales (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, en même temps que leur offre, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements précisant le niveau technique des personnes affectées à la mission

14 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITE MONETAIRE = EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
Sophie OLIVAUD,
Directrice des Services Techniques Territoriaux
Tél : 0590 29 80 37 - Fax : 0590 29 87 77

18 - RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :
Philippe VAN DER BROCK
Tel : 05.90.27.94.91 / Fax : 05.90.29.73.99
e-mail: contact@architectonik.fr

18 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS : Le 5 juillet 2013

Le Président, Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

ACQUISITION D'UNE PRESSE À FERRAILLE POUR LE SERVICE DE PROPRETÉ DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT BARTHELEMY

Marché de fourniture en appel d'offres ouvert

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX
Collectivité de SAINT-BARTHELEMY
BP 113 GUSTAVIA
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
Tel : 05 90 29 80 37 / Fax : 05 90 29 87 77

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de fourniture passé sous forme d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 26, 33 et suivants du code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Acquisition d'une presse à ferraille pour le service de propreté de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY (97133) :

4 - LIEU D'INSTALLATION :
Service de propreté, déchetterie de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY (97133), quartier de Public, en zone industrielle

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché consiste en la fourniture, installation et mise en route de la presse avec formation du personnel sur site.

6 - DELAIS DE FOURNITURE :
Les délais de fournitures, de transport et d'installation sont à préciser par le fournisseur lors de la remise de son offre, et serviront de base contractuelle.

7 - VARIANTES / OPTIONS
Les variantes sont acceptées. Elles porteront notamment sur en solution de base «presse à ferraille neuve», en solution variante «presse à ferraille d'occasion». L'entreprise peut joindre à son offre un certain nombre d'options qu'elle juge adaptée à l'utilisation réservée à l'engin et au site.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES
Le lundi 9 septembre 2013 à 12h00, heure locale

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - RETRAIT DES DOSSIERS :
Le dossier de consultation peut être obtenu de la façon suivante:
Demande écrite par fax au 0590298777 ou par email dst@comstbarth.fr ou par courrier envoyé à l'adresse suivante :
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
Ou
retrait directement à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux La pointe Gustavia
soit retrait direct sur la plateforme de dématérialisation « achat public »
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_pGaifcwUPy

11 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES CANDIDATURES :
Les offres devront parvenir soit :
par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou, déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
soit déposée sur la plateforme de dématérialisation « achat public »
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_pGaifcwUPy

12 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Conformes à l'article 52 du CMP :
Garanties et capacités techniques et financières
Références professionnelles (références pour des fournitures similaires)

13 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
- Valeur technique se rapportant au mémoire justificatif (40%) précisant notamment la puissance de l'engin et ses performances
- Délais de livraison (10%)
- Prix des prestations globales (40%)
- Garanties apportées par le fournisseur (10%)

Les offres portant sur une presse à ferraille neuve seront analysées et comparées entre elles. Les variantes portant sur de l'occasion seront analysées séparément entre elles également. La meilleure offre de base sera ensuite comparée à la meilleure variante.

14 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des fournitures similaires de moins de 5 ans.
- Un dossier complet présentant les caractéristiques de la presse proposée et les garanties associées et les équipements annexes

15 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

16 - UNITE MONETAIRE = EURO

17 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

ANNONCES LÉGALES

18 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Renseignements Administratifs :
Sophie OLIVAUD,
Directrice des Services Techniques Territoriaux
Tél : 05.90 29 80 37 Fax : 05.90 29 87 77
Renseignements techniques :
Christophe TURBE, Responsable du centre de propreté
Tél : 05.90 27.66.64 Fax : 05.90 27.64.19

19 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS : Le 5 juillet 2013

Le Président, Bruno MAGRAS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT HOSPITALIER POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

LOT N° 18 : VRD

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHÉLEMY
CONDUCTEUR D'OPÉRATION :
Direction des Services Techniques
MAITRE D'ŒUVRE : EURL Xavier DAVID/Jean Marcel HENRY
ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :
SARL LAPLACE BÂTIMENTS
Grand Cul-de-Sac – 97133 SAINT-BARTHÉLEMY
Montant du marché : 274 408,32 €.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 08 juillet 2013
Le Président, Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

ACQUISITION DE CHARIOTS BAGAGES POUR L'AÉROPORT GUSTAVE III DE LA COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

Marché de fourniture passé en procédure adaptée MAPA

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :
DIRECTION DE L'AEROPORT
Aéroport de St Barthélemy
97133 SAINT BARTHELEMY
Tel : 05.90.27.65.41

1 - DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 - PROCEDURE DE PASSATION :
Marché de fourniture passé en procédure adaptée conformément aux articles 28 et suivants du code des marchés publics

3 - OBJET DU MARCHE :
Acquisition de 80 chariots bagages pour passagers pour l'aéroport de la Collectivité de SAINT BARTHÉLEMY (97133) :

4 - LIEU D'INSTALLATION :
Aéroport Gustave III, St Jean, Collectivité de SAINT BARTHELEMY (97133)

5 - CARACTERISTIQUES DU PROJET :
Le présent marché consiste en la fourniture de 80 chariots bagages livraison comprise jusqu'à l'aéroport

6 - DELAIS DE FOURNITURE :
Les délais de fournitures, de transport et livraison sont à préciser par le fournisseur lors de la remise de son offre, et serviront de base contractuelle. Les délais ne peuvent cependant pas excéder le 31 octobre 2013

7 - VARIANTES / OPTIONS
Les variantes sont acceptées et options sont acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES
Le lundi 29 juillet 2013 à 12h00, heure locale

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE
Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaire

10 - RETRAIT DES DOSSIERS :
Le dossier de consultation peut être obtenu de la façon suivante:
Demande écrite par fax au 0590298777 ou par email dst@comstbarth.fr ou par courrier envoyé à l'adresse suivante :
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

Ou retrait directement à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux La pointe Gustavia
soit retrait direct sur la plateforme de dématérialisation « achat public »
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_yD_-zBCKMF

11 - PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES CANDIDATURES :
Les offres devront parvenir soit :
par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou, déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des Services Techniques Territoriaux contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des Services Techniques Territoriaux
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
soit déposée sur la plateforme de dématérialisation «achat public»
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_yD_-zBCKMF

12 - CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Conformes à l'article 52 du CMP :
Garanties et capacités techniques et financières
Références professionnelles (références pour des fournitures similaires)

13 - CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :
- Valeur technique se rapportant au mémoire justificatif (40%) précisant notamment les capacités et caractéristiques des chariots
- Délais de livraison (10%)
- Prix des prestations globales (45%)
- Garanties apportées par le fournisseur (5%)

14 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :
Les entreprises auront à produire, un dossier comprenant les pièces suivantes :
- Lettre de candidature (DC1).
- déclaration du candidat (DC2).
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de RC et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.
- Références de l'entreprise pour des fournitures similaires de moins de 5 ans.
- Un dossier complet présentant les caractéristiques du matériel proposé et les garanties associées et les équipements annexes

15 - VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

16 - UNITE MONETAIRE = EURO

17 - MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

18 - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Renseignements Administratifs :
Sophie OLIVAUD,
Directrice des Services Techniques Territoriaux
Tél : 05.90 29 80 37 Fax : 05.90 29 87 77
Renseignements techniques :
Fabrice DANET,
Directeur de l'aéroport
Tél : 05.90 27.65.41 Fax : 05.90 27.98.50

19 - DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :
Le 9 juillet 2013

Le Président, Bruno MAGRAS

ANNONCES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE
COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY
Direction des Services Techniques

Marchés passés selon la procédure adaptée (art. 28 du CMP).

La Collectivité de Saint-Barthélemy **recherche une entreprise de maçonnerie** pour la réfection du mur de clôture du cimetière de Lorient.

Date limite de réception des offres : vendredi 26 juillet 2013 à 12 h.

Le dossier de consultation est à retirer au secrétariat de la Direction des Services Techniques de la Collectivité.

Pour tout renseignement, merci de contacter
Mme Sophie OLIVAUD, Directrice des Services Techniques au 05.90.29.80.37 (Tél) – 05.90.29.87.77 (Fax).
Adresse : Hôtel de la Collectivité – La Pointe – Gustavia – 97133 SAINT-BARTHÉLEMY

L'hôpital de Saint Barthélemy lance un avis d'appel d'offre ouvert en application des articles 57 à 59 du code des marchés publics - objet du marché : transports aériens sanitaires de patients et d'équipes médicales – organisme demandeur : hôpital Irénée de Bruyn Saint Barthélemy 97133 – correspondant (mail) : h.magott-hdebruyn@orange.fr – date de publication au BOAMP : 4 juillet 2013 – date limite de réception des offres : mardi 27 août 2013 à 17 heures au secrétariat de Direction de l'hôpital de Saint Barthélemy – durée du marché 1 an renouvelable deux fois - Documents à retirer auprès du secrétariat de Direction de l'hôpital tel : 0590511958

VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION DE SOCIETE

RICOUR-BRUNIER
Notaire & Associés
Collectivité de Saint Barthélemy
0590 52 92 83
ricour-brunier@notaires.fr

Aux termes d'un acte reçu par Me Sylvie RICOUR-BRUNIER le 27 juin 2013, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : COATES
Forme : société civile immobilière
Enregistrement : BASSE-TERRE, le 02/07/2013, Bordereau 2013/270, Case n°1.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Siège : C/O FIDEM 65 rue de la Paix, Imm. Plein Ouest, 97133 SAINT-BARTHELEMY.
Objet social : l'acquisition, la propriété, le mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Apport en numéraire : 1000€.
Associés : M Martin COATES ET Mme Dipali DHAR, tous deux domiciliés à BS8 3PN BRISTOL (ROYAUME-UNI), Woodleigh North Road, Leigh Woods.
Gérance : M Martin COATES domicilié à BS8 3PN BRISTOL (ROYAUME-UNI), Woodleigh North Road, Leigh Woods, est désigné en qualité de premier gérant pour une durée illimitée.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de tous les associés.
La société sera immatriculée au RCS de BASSE-TERRE
Pour Avis, Le Notaire

BRYAN
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : Lorient, 97133 ST BARTHELEMY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ST BARTHELEMY du 27 juin 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : BRYAN
- Siège : Lorient, 97133 ST BARTHELEMY
- Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : 10 000 euros
- Objet : L'exploitation d'un salon de coiffure mixte, esthétique, manucure, parfumerie et vente de tous produits se rattachant à la coiffure et à l'entretien du cheveu ainsi que d'accessoires de coiffure, coiffure à domicile à titre accessoire et stage de formation en matière de coiffure et accessoirement aux soins de manucure et soins esthétiques.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Nathalie BRYAN, demeurant Lorient Ti Fond, 97133 ST BARTHELEMY
Directeur général : Monsieur Spencer BRYAN, demeurant Lorient Ti Fond 97133 ST BARTHELEMY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BASSE TERRE.
Pour avis, Le Président

TROPIK FM
97,5 MHZ
104,9 MHZ
104,7 MHZ (ST MARTIN)
Cé nous zot même
TEL 0590 87 13 68
COMMERCIAL 0690 49 15 74
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 15H
AVEC ADELINE :
RECETTES, INSOLITES, POTINS,
ET TOUTE LA MUSIQUE TROPICALE...

A ST BARTH du 14 au 20 juillet
Madelyne
Parapsychologue
Medium
Don Naturel
DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
AMOUR, FAMILLE...
SPÉCIALISTE DES AFFAIRES
Prévision pour douze mois et plus
SUR RENDEZ-VOUS - TEL. : 0690 58 12 63

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
dans LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Depuis le 1er janvier, le Journal de Saint Barth est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour la collectivité de Saint Barthélemy
Tarifs réglementaires et compétitifs
Pour toute information, contactez-nous
au 05 90 27 65 19
ou envoyez vos annonces judiciaires et légales par mail
à journalsbh@wanadoo.fr

Automobiles

A vendre Térios, Année 2006, gris clair métallisé, TBE, 49 300Km. 9 500 euros. Contacter Ici et La : 0590-27-78-78.

Propriétés commerciales

1035-A LOUER: SITE COMMERCIAL EXCEPTIONNEL Rez de Chaussée à Gustavia à l'angle des rues près de LA POSTE. 25O M² (2,692 SF) Utilisable y compris un grand bureau privé. 516-242-0143 / hpb12@verizon.net

Apts et Maisons à louer

1034-A louer à Gustavia appartement séjour et une chambre. Tél. : 0590 29 71 74. Agence s'abstenir.

1034-A louer à Saint-Jean grande villa, séjour, salle à manger, 3 chambres, 3sdb, avec piscine. Tél. : 0590 29 71 74. Agence s'abstenir.

Demandes de locations

Françoise, résidente depuis 10 ans, agent administratif à la CEM, recherche petite kaz ou studio n'importe où sur l'île et étudie toute proposition. Cell : 0690.711.00 - Bx : 0590.27.12.55

1036- Couple américain recherche maison 2 ou 3 chambres avec vue de préf. De Janvier à Mai 2014. Budget maximum 4500€/mois. Merci de nous contacter Kathy: 0690 777 007 ou 001 781 640 1850 ou stbart3@gmail.com.

Immobilier Vente

1035- AV Anse des Cayes Maison familiale récente, proximité plage. 4 Ch, 3 Sdb, Séjour, Patio, Jardin, Terrain de 400 m², Parking 3 places. Prix : 1 275 000 euros. Contacter Ici et La : 0590-27-78-78.

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV villa d'architecte de 2 ch. avec piscine située à Toiny entièrement rénovée dans un style contemporain. Elle bénéficie d'une vue magnifique et imprenable sur l'océan.
St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, villa de 3 ch avec piscine et jacuzzi située à Grand Cul-de-Sac dans un très beau jardin tropical. Prix intéressant.
St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV charmante villa de 3 ch avec piscine située sur les hauteurs de Corossol. Construite dans le style typique de St. Barth, plusieurs bungalows sur différents niveaux. parfait état. St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

Immobilier Demandes

Agent immobilier recherche terrains et villas à vendre pour clients. Merci de contacter Yves Bourel au 06 90 49 86 94 ou ybrealty@orange.fr

Les Petites Annonces

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste) à St-Jean avant le mardi 17h ou par la poste :
Journal de Saint Barth - BP 602 - 97098 Saint-Barthélemy cedex

Pour les rubriques suivantes : **10€ pour 2 parutions**
Moto, Automobiles, Bonnes Affaires, Animaux, Demande d'emploi, Offre d'emploi, Demande de location, Nautisme, Voiliers

Pour les rubriques suivantes : **20€ pour 2 parutions**
Offres de location, Fonds de commerce, Immobilier, Terrains, Offres de services

ICI & LA
Location - Gestion - Vente

www.icietlavillas.com
rental@icietlavillas.com
Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

EXCLUSIVITÉ !
ST BARTH VILLA
LUXURY REAL ESTATE

APPARTEMENT MAHI
UNIQUE ! Ce Triplex est situé directement sur le port de Gustavia au bord de l'eau , en face des plus beaux yachts !
Cet appartement de deux chambres vous ravira par sa décoration, moderne, élégante et confortable .
Emplacement : Gustavia
Chambres : 2
Salle de bain : 2
Prix : 1 890 000€
Exclusivité St Barth Villa
Avalon Real Estate
Immeuble Lafayette - Gustavia
97133 Saint Barthélemy
Tel. +590 590 873 080
Fax : +590 590 873 089
contact@stbarth-villa.com
www.stbarth-villa.com

BÉLIER - *du 21 Mars au 20 Avril*
Amour: Célibataire, vous pourriez vivre une belle histoire d'amitié qui pourrait se transformer, plus tard, en histoire d'amour. Travail-Argent: Vous aurez l'opportunité de mettre en valeur votre esprit créatif. Vos idées novatrices seront appréciées à leur juste valeur Santé: Vous aurez le sommeil léger.

TAUREAU - *du 21 Avril au 21 Mai*
Amour: Calme plat cette semaine, mais certains natifs pourraient jouer en fait les amoureux transis. Ils se déclareront un peu plus tard. D'autres vivent des moments de tendresse en famille. Travail-Argent: Amis et protecteurs peuvent vous aider dans une affaire financière qui traîne en longueur. Des événements inattendus peuvent modifier votre vie professionnelle. Santé: Bon tonus.

GÉMEAUX - *du 22 Mai au 21 Juin*
Amour: Vous aurez de très bons contacts avec votre entourage. Vous serez aussi l'objet d'émotions plus secrètes qui vous métamorphoseront. Travail-Argent: Voici un secteur dans lequel vous pourrez avancer sans risquer les faux pas. Vous pourriez être mis en vedette sans l'avoir vraiment désiré. Santé: Un jogging matinal vous ferait le plus grand bien.

CANCER - *du 22 Juin au 22 Juillet*
Amour: Cette période devrait vous permettre de vous rapprocher de votre conjoint ou partenaire. Nombre d'entre vous sortiront d'une période délicate. Travail-Argent: Vous devriez bénéficier d'une intuition exceptionnelle qui vous mettra sur la voie du succès dans le domaine professionnel. Santé: Tonus.

LION - *du 23 Juillet au 22 Août*
Amour: Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas. Vous serez attentionnés et chaleureux. On vous trouvera même Travail-Argent: Manipuler les gens est une des activités dans laquelle vous excellez et vous serez impitoyable si votre intérêt personnel est en jeu. Santé: Vous faites de gros efforts pour manger moins. Bravo !

VIERGE - *du 23 Août au 22 Sept*
Amour: Pas d'impulsivité, votre partenaire n'apprécierait pas, il n'aime pas vraiment les surprises ! Travail-Argent: Une période de continuité dans les relations que vous aurez nouées et qui marquent votre itinéraire professionnel. Ce qui vous amènera d'ailleurs à faire le point et à prendre du recul par rapport à d'autres personnes de votre entourage. Santé: Fatigue possible.

BALANCE - *du 23 Sept au 22 Oct*
Amour: Célibataire, votre joie de vivre vous rend attirant. Vous n'aurez aucun mal à séduire. Pour les couples, une semaine pleine de surprises, de tendresse. Travail-Argent: Vous aurez un tonus d'enfer qui vous aidera à atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés. Santé: évitez les repas trop arrosés.

SCORPION - *du 23 Oct au 22 Nov*
Amour: Pour l'ensemble du signe, c'est une étape de joie de vivre qui s'annonce. Les loisirs, le sport, les relations avec les enfants permettent de s'épanouir. Travail-Argent: Vous donnez votre énergie à un projet qui requiert de l'endurance et du flair. Vous vous servez de votre intuition, vous laissez libre cours à votre inspiration. Vous acquérez ainsi de l'autonomie. Santé: Bonne dans l'ensemble.

SAGITTAIRE - *du 23 Nov au 21 Déc*
Amour: Il ne sera pas impossible qu'une vieille amitié évolue vers un mode de relations plus tendre. Travail-Argent: Vous aurez envie de vous détendre et de vous reposer, mais cela ne sera pas possible, vous commencerez à être débordé et vous devrez travailler sans relâche. Santé: Résistance physique.

CAPRICORNE - *du 22 Déc au 20 Jan*
Amour: L'harmonie conjugale avant tout ! Vous serez bien d'accord sur ce point. Vous vous attacherez à construire un bonheur affectif solide et durable. Travail-Argent: Nette amélioration de l'état de vos finances. Le coup de chance pure ne devra pas être exclu. Santé : Vous serez à la fois plus dynamique et plus relax.

VERSEAU - *du 21 Jan au 18 Février*
Amour: Votre charme tonique se révélera toujours aussi efficace auprès de votre partenaire. Vous le mènerez par le bout du coeur Travail-Argent: Vous défendrez vos idées avec conviction et vous réussirez à briser toutes les résistances. Sur le plan matériel, attendez un peu pour réaliser des opérations de grande envergure. Santé: Un peu de nervosité.

POISSONS - *du 19 Fév au 20 Mars*
Amour: Vous êtes séduisant et charmeur. Au fond de vous vos désirs, espoirs et aspirations bouillonnent. N'attendez plus pour déclarer votre flamme. Travail-Argent: Vous êtes un peu inquiet à propos de vos investissements futurs et de vos options professionnelles. Conséquence, vous travaillez d'arrache-pied pour mieux rebondir. Santé: Reprenez des forces.

A Votre Service

fixit
Services Informatiques
Tel: 05 90 29 45 11 - info@fixit.fr
Intervention sur Site , Rendez-vous Personnalisé

GARAGE HENRI GREAUX
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H - 16H - TÉL. : 05 90 27 89 14

CARAIBE SECURITY
INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

Cedric
INFORMATIQUE
CÉDRIC GRÉAUX
05 90 87 25 04
06 90 65 23 42
MAINTENANCES ET VENTES
39 RUE VICTOR SCHOELCHER - LA POINTE - GUSTAVIA

SAINT BARTH
MENUISERIE
MENUISERIE SUR MESURE
❑ AMEUBLEMENT
❑ ESCALIER
❑ CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT – 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

Référencez-vous
dans cette page
À UN PRIX
TOUT DOUX
05 90 27 65 19

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110 - Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@wanadoo.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad
Rédacteur en chef Hugo Lattard
Rédaction Rosemond Gréaux
Commerciaux : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad
Imprimeur Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

CROIX ROUGE	06.90 71.91.21
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 OU 05.90.27.62.31
MÉDECIN DE GARDE	15 OU 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSAIRE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Mazue-Naffah Sophie	05.90.27.15.04
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Acuponcteur : Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97 60 07
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87 25 55
Achebouche M.K.	05.90.87 25 55
Rident Véronique 06.90.41.93.92	05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31
Orthodontie : Bovero Magali 0690.40.80.23	05.90.52.80.32

CABINETS DENTAIRES

Chlous François	05.90.27.87.31
Gardette Romain	05.90.51.98.11
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.51.98.11
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08
Seguillon Jean-Louis	05.90.27.87.28

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.		05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard		06.90.64.87.40
Diététicien : Aurélie Beal		06.90.47.49.10
Infirmiers-Infirmières :		
Barbe Bardon Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Baud Sébastien		06.90.37.08.22
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Bro Alice		06.90.48.42.33
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Cousin Dominique		06.90.37.29.05
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Macone Matthias		06.90.88.26.53
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Masseur-Kinésithérapeutes :		
André Sandrine		05.90.87.20.09
Bertin Guylène	06.90.35.94.96	05.90.27.81.32
Baud Céline	06.90.58.57.82	05.90.27.67.86
Créteur Nicolas	06.90.302.705	05.90.27.67.86
Daniel Arnaud Marie		06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric		05.90.27.67.86
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Pastourel Delphine	06.90.65.76.35	05.90.27.67.86
Plasse Pauline	06.90.37.22.32	05.90.27.81.32
Maingard Bernadette		05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe		05.90.29.48.10
Serveau Jean-Michel	06.90.88.66.61	06.90.27.35.03
Sorrentino Jean Christophe		06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Orthophoniste : Bouyer Christine		05.90.27.88.29
Ostéopathe : Chilah Yasmine		06 90 73 39 32
Grevin Stephanie		06 90 71.36.15
Vezzoso Brian		06.90.26.36.15
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique		05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique		05.90.51.14.40
Bodin Vanessa		06.90.62.34.38
Chard-Hutchinson Aline		06.90.71.05.31
Djukanovic Elisabeth		05.90.29.62.11
Psychothérapeute M.Laure Penot		05.90.52.00.55
Elyse Rouaud		06.90.50.94.16
Laetitia Santarelli		05.90.51.11.69
Sophrologue Morgane Bertin-Denis		06.90.26.35.92

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Hôpital de Bruyn	05.90.52.05.32
VÉTÉRINAIRES Bitté Sophie	05.90.27.89.72
Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Kaiser Benjamin	05.90.27.90.91
Kaiser Céline	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

Internet Everywhere **1 Go**[1]
tablette et PC portable

19 €/mois[2]

Avec les forfaits Internet Everywhere d'Orange, allez où vous voulez !
Pour vous connecter à Internet où que vous soyez, nous vous proposons le forfait Internet 1 Go.
De quoi bénéficier d'environ 60h[3] de connexion en très haut débit, toujours sur le meilleur réseau.
rester connecté change avec Orange

la vie change avec orange™

(1) Forfait Internet en mobilité prépayé, rechargeable sur ie.orangecaraibe.com, pour connexion en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy sous réserve de couverture EDGE/3G+ et d'un équipement compatible. Le forfait Internet Everywhere ne permet pas d'usages voix, ni SMS. Peer to Peer et Newsgroups sont interdits. Depuis la zone locale, connexions décomptées au Ko dans le forfait 1 Go par palier de 10 Ko au-delà du forfait. (2) Offre avec engagement de 12 mois. (3) Cette estimation, calculée en fonction d'usages moyens théoriques, est indicative et n'a pas de valeur contractuelle. © Orange Caraïbe – S.A. au capital de 5 360 000€ - Siège social : 1 Av. Nelson Mandela 94110 Arcueil – 379 984 891 RCS/Créteil. Internet Everywhere - Juillet 2013 © Crédit photo : Vianney et Jacky Saintenoy.
Retrouvez les détails et conditions de l'offre dans nos points de vente, sur orangecaraibe.com et auprès du service clients.